

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Industrie-enquête publique-PARC EOLIEN BRANFEUL

De : Xavier MURY

Pour : pref-icpe-ep <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Date : 26/09/2020 11:17

A l'attention de Mr APPERE Commissaire enquêteur,

Monsieur,

Nous nous sommes déjà rencontrés il y a 1 an sur pendant l'enquête publique du parc éolien de la Saussinai situé entre les communes de Guipry-Messac et de Noé-Blanche. 3 aérogénérateurs de 150m à l'initiative de la société EDF EN.

Habitant à 600m de la zone d'implantation et une vue direct, je vous avais donné les raisons de mon opposition contre ce projet

Malgré la mobilisation, l'opposition des riverains à ce projet pour sauvegarder les particularités du site , les zones humides et sa biodiversité, vous avez donné un avis favorable à l'enquête.

Aujourd'hui nous parlons d'un nouveau projet de 3 éoliennes industrielles de 180m de hauteur, situé à 4 km de la Saussinai.

Pourquoi tant d'acharnement sur notre territoire ? Les impacts sur le paysage de notre vallée sont réelle, nous assistons à ce que tout le monde décrit comme un mitage et une industrialisation de notre campagne.

Il existe déjà le parc de Pléchatel 4 éoliennes de 97m, le parc de Nourrais 5 éoliennes de 128m , le parc de Grand-Fougeray 2 éoliennes de 130m.

Celui a venir : le parc de la Saussinai 3 éoliennes de 150m.

En cours d'étude : un parc de 3 éoliennes de 150m sur St Ganton, un 2ème parc sur la rive droite de la Vilaine côté Guipry au lieu dit le Hil, un 3ème parc sur la rive gauche côté Messac au lieu dit Corméré .

Et combien d'autres, toujours avec des machines de plus en plus hautes.

Ces installations démesurées et dispersées autour de la commune non plus de sens. Chaque promoteur réalise son étude sans réellement prendre en compte l'impact des parcs existants et projets.

D'ailleurs, les photomontages de P&T technologie manquent de réalisme, minimisent la

hauteur des machines. Ne pourrions nous pas demander avec les moyens informatiques et vidéo d'aujourd'hui , une simulation et vision de jour comme de nuit à 360° de la zone, pour apprécier l'impact visuel du projet sur la vallée. N'oublions pas qu'une photo fige la prise de vue, alors qu'une éolienne est en mouvement.

Si le projet de parc éolien à Branfeul n'est pas souhaité par la commune de Noé-Blanche , il faut soutenir son choix. Les communautés de communes et communes proches devraient se prononcer dans ce sens. N'imposons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas chez nous !

Si la commune de Noé-Blanche refuse ce projet c'est aussi pour la santé et le bien être de ses citoyens. Qui voudrait vivre encerclé de mâts à la campagne?

Nous pouvons également rappeler « le principe de précaution » de l'Académie de Médecine qui préconise une distance d'éloignement des machines de 1500m des maisons, même si la loi Française les autorisent à 500m.

Les machines grandissent plus vite et la distance d'éloignement aux habitations n'évolue pas, pourquoi ?

Soyons prudent ; de plus en plus d'élus et associations demandent un moratoire sur l'éolien.

Dans le projet de Branfeul, les 1ères maisons sont à 502, 505 ,508m. Cette distance de 500m me paraît illusoire par rapport à la taille des machines. A cette distance il n'y a aucune certitude sur les émergences de bruits dépassants, qui seront en plus amplifiés selon les vents dominants.

A l'heure de la transition énergétique, il est plus que temps de se poser des questions :

- doit on continuer à installer 3 fois plus d'éoliennes sur nos territoires ?
- doit on continuer à défigurer nos campagnes, notre patrimoine historique?
- doit on continuer à impacter les populations, les cheptels, et leurs santé,
- doit on continuer à dégrader la biodiversité, et bétonner nos terres agricoles ?

Cette énergie est intermittente et coûteuse, ne contribue pas à la réduction des rejets de CO2, enjeux pourtant majeurs de la transition. (Cf lire le dernier numéro de Valeurs actuelles: « La France contrainte de faire un retour au charbon pour pallier l'énergie verte défaillante »)

https://www.valeursactuelles.com/economie/la-france-contrainte-de-faire-un-retour-au-charbon-pour-pallier-lenergie-verte-defaillante-123809?utm_medium=referral&

[utm_source=upday](#)

Plus nos décideurs politiques installeront des éoliennes sur le pays et plus nous aurons recours aux énergies fossiles les jours et nuits sans vents. Malheureusement, le réchauffement climatique n'est donc pas prêt de s'arrêter !

Je vous remercie, Monsieur le commissaire enquêteur, de rapporter mes observations, à la Préfète d'Ille & Vilaine, afin que soit rendu un avis défavorable au projet de Branfeul.

Je vous prie d'agréer, Monsieur APPERE, mes respectueuses et sincères salutations.

Xavier Mury